

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit****Nom du produit** SADER BOIS EXTERIEUR PU  
**Substance pure/mélange** Mélange**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation recommandée** Adhésif. Ce produit contient des isocyanates.  
**Utilisations déconseillées** Aucun(e) connu(e).**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Nom de la société**Bostik SA  
420 rue d'Estienne d'Orves  
92700 Colombes  
FRANCE  
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00**Adresse e-mail** SDS.box-EU@bostik.com**1.4. Numéro d'appel d'urgence****France** ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59  
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Sensibilisation cutanée</b>	Catégorie 1 - (H317)
<b>Liquides inflammables</b>	Catégorie 2 - (H225)

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Contient Hexamethylene diisocyanate homopolymer, Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène, Diisocyanate de 2-méthyl-m-phénylène

**Mention d'avertissement**  
Danger**Mentions de danger**  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER BOIS EXTERIEUR PU  
Remplace la version : 14-oct.-2021

Date de révision 14-oct.-2021  
Numéro de révision 8

## Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P280 - Porter des gants de protection

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

## Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.

## Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public.

## 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	EC No	CAS No	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Hexaméthylène diisocyanate homopolymère	931-274-8	28182-81-2	10 - <20	STOT SE 3 (H335) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 4 (H332)		01-2119485796-17-xxxx
Acétate d'éthyle	205-500-4	141-78-6	5 - <10	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)		01-2119475103-46-XXXX
Morpholine, 4,4'-(oxydi-2,1-ethanediylo)bis-	229-194-7	6425-39-4	1 - <2.5	Eye Irrit. 2 (H319)		01-2119969278-20-XXXX
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	209-544-5	584-84-9	0.01 - <0.1	Acute Tox. 1 (H330) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319)	Resp. Sens. 1 :: C>=0.1%	01-2119486974-18-XXXX

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER BOIS EXTERIEUR PU  
Remplace la version : 14-oct.-2021

Date de révision 14-oct.-2021  
Numéro de révision 8

				Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317) Carc. 2 (H351) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 3 (H412)		
Diisocyanate de 2-méthyl-m-phénylène	202-039-0	91-08-7	0.01 - < 0.05	Acute Tox. 2 (H330) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317) Carc. 2 (H351) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 3 (H412)	Resp. Sens. 1 :: C>=0.1%	-

**Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1\%$  (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.
------------------	---

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER BOIS EXTERIEUR PU  
Remplace la version : 14-oct.-2021

Date de révision 14-oct.-2021  
Numéro de révision 8

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note au médecin** Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

**Moyens d'extinction inappropriés** Aucune information disponible.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers spécifiques dus au produit chimique** Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx). Cyanure d'hydrogène. Isocyanates.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Attention aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée.

**Autres informations** Ventiler la zone.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER BOIS EXTERIEUR PU  
Remplace la version : 14-oct.-2021

Date de révision 14-oct.-2021  
Numéro de révision 8

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.
<b>Prévention des dangers secondaires</b>	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Protéger contre le gel. Protéger de l'humidité.

**Température de stockage recommandée** Conserver à des températures comprises entre 10 et 35 °C.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) particulière(s)**  
Ce produit contient des isocyanates. Adhésif.

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

**Autres informations** Respecter la fiche de données techniques.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition**

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER BOIS EXTERIEUR PU  
Remplace la version : 14-oct.-2021

Date de révision 14-oct.-2021  
Numéro de révision 8

Nom chimique	Union européenne	France
Hexaméthylène diisocyanate homopolymère 28182-81-2	STEL: 1mg/m <sup>3</sup>	VLEP court terme: 1 mg/m <sup>3</sup>
Acétate d'éthyle 141-78-6	TWA: 734 mg/m <sup>3</sup> TWA: 200 ppm STEL: 1468 mg/m <sup>3</sup> STEL: 400 ppm	VLEP 8h: 200 ppm VLEP 8h: 734 mg/m <sup>3</sup> VLEP court terme: 400 ppm VLEP court terme: 1468 mg/m <sup>3</sup>

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)			
Hexaméthylène diisocyanate homopolymère (28182-81-2)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	1 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.5 mg/m <sup>3</sup>	

Acétate d'éthyle (141-78-6)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	63 mg/kg pc/jour	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1468 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	1468 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	

Morpholine, 4,4'-(oxydi-2,1-ethanediyl)bis- (6425-39-4)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
À long terme Effets systémiques sur la santé travailleur	Inhalation	7.28 mg/m <sup>3</sup>	
À long terme Effets systémiques sur la santé travailleur	Cutané(e)	1 mg/kg pc/jour	

Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène (584-84-9)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.14 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.14 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur	Inhalation	0.035 mg/m <sup>3</sup>	

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER BOIS EXTERIEUR PU  
Remplace la version : 14-oct.-2021

Date de révision 14-oct.-2021  
Numéro de révision 8

À long terme Effets systémiques sur la santé travailleur	Inhalation	0.035 mg/m <sup>3</sup>	
À long terme Effets localisés sur la santé			

Niveau dérivé sans effet (DNEL)			
Hexaméthylène diisocyanate homopolymère (28182-81-2)			
Acétate d'éthyle (141-78-6)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	4.5 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	37 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	367 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	367 mg/m <sup>3</sup>	

**Concentration prévisible sans effet** Aucune information disponible.  
**(PNEC)**

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Hexaméthylène diisocyanate homopolymère (28182-81-2)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	127 µg/l
Eau de mer	12.7 µg/l
Eau douce – intermittent	1270 µg/l
Sédiments d'eau douce	266.7 g/kg
Terrestre	53.2 g/kg
Usine de traitement des eaux usées	38.28 mg/l

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.26 mg/l
Eau de mer	0.026 mg/l
Sédiments d'eau douce	1.25 mg/kg
Sédiments marins	0.125 mg/kg
Terrestre	0.24 mg/kg
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	650 mg/l

Morpholine, 4,4'-(oxydi-2,1-ethanediy)bis- (6425-39-4)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.1 mg/l
Eau de mer	0.01 mg/l
Sédiments d'eau douce	8.2 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.82 mg/kg de masse sèche
Eau douce – intermittent	1 mg/l

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER BOIS EXTERIEUR PU  
Remplace la version : 14-oct.-2021

Date de révision 14-oct.-2021  
Numéro de révision 8

Usine de traitement des eaux usées	100 mg/l
Terrestre	1.58 mg/kg de masse sèche

Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène (584-84-9)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	12.5 µg/l
Eau de mer	12.5 µg/l
Terrestre	>1 mg/kg de masse sèche
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	>1 mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

### Équipement de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Utilisation recommandée : Caoutchouc nitrile. Viton™. Vêtements de protection inadaptés. Caoutchouc naturel. Gants jetables. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.
<b>Type de filtre recommandé :</b>	gris.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Visqueux
<b>Couleur</b>	Orange
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Seuil olfactif</b>	Sans objet

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
<b>pH</b>	Aucune donnée disponible	
<b>pH (en solution aqueuse)</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</b>	77 °C	
<b>Point d'éclair</b>	-4 °C	
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Inflammabilité</b>	Sans objet pour les liquides	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible	



# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER BOIS EXTERIEUR PU  
Remplace la version : 14-oct.-2021

Date de révision 14-oct.-2021  
Numéro de révision 8

Hydrosolubilité	Réagit avec l'eau
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	8000 - 13000 mPa s @ A5 °C
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible

## 9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)	environ 90.5
Teneur en COV (%)	
Densité	1.05 - 1.17 g/cm <sup>3</sup>

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### 10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

### Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Ne pas congeler. Protéger de l'humidité.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER BOIS EXTERIEUR PU  
Remplace la version : 14-oct.-2021

Date de révision 14-oct.-2021  
Numéro de révision 8

- Contact oculaire** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Contact avec la peau** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants).
- Ingestion** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

## Mesures numériques de toxicité

### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél 8.21 mg/l  
(inhalation-poussières/brouillard)

### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Hexaméthylène diisocyanate homopolymère 28182-81-2	LD50 >5000 mg/Kg (Rattus)	LD50 >2000 mg/Kg (Rattus)	=1.5 mg/L (Rattus) 4h
Acétate d'éthyle 141-78-6	=5620 mg/kg (Rattus)	> 18000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) > 20 mL/kg (Oryctolagus cuniculus)	LC0 29.3 mg/l air
Morpholine, 4,4'-(oxydi-2,1-ethanediyl)bis- 6425-39-4	LD50 =2025 mg/Kg (Rattus)	LD50 >3000 mg/Kg (Oryctolagus cuniculus)	
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène 584-84-9	=5800 mg/kg (Rattus)	> 16 mL/kg (Oryctolagus cuniculus)	=0.107 mg/L (Rattus) 4 h (vapeur)

## Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Union européenne
--------------	------------------

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER BOIS EXTERIEUR PU  
Remplace la version : 14-oct.-2021

Date de révision 14-oct.-2021  
Numéro de révision 8

Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène 584-84-9	Carc. 2
Diisocyanate de 2-méthyl-m-phénylène 91-08-7	Carc. 2

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérrogènes.

**Toxicité pour la reproduction** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition unique** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition répétée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur d'autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Aucune information disponible.

### 11.2.2. Autres informations

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Écotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Hexaméthylène diisocyanate homopolymère 28182-81-2	ErC50 > 1000 mg/l (0-72 h static / Desmodesmus subspicatus / EU C.3)	LC50 8,9 mg/l (Brachydanio rerio)	-	EC50 127 mg/l (48 h static / EU C.2) Daphnia magna		
Acétate d'éthyle 141-78-6	EC50: =3300mg/L (48h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =484mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 352 - 500mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 220 - 250mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50 = 1180 mg/L 5 min EC50 = 1500 mg/L 15 min EC50 = 5870 mg/L 15 min EC50 = 7400 mg/L 2 h	EC50: =560mg/L (48h, Daphnia magna)		
Morpholine,	EC50 (72h)	LC50 (96h)	-	EC50 (48h)		

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER BOIS EXTERIEUR PU  
Remplace la version : 14-oct.-2021

Date de révision 14-oct.-2021  
Numéro de révision 8

4,4'-(oxydi-2,1-ethanediy)bis-6425-39-4	>100 mg/L Algae (Pseudokirchnerella subcapitata) Static	>2150 mg/L (Danio rerio) Static		>100 mg/L (Daphnia magna) Static		
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène 584-84-9	-	LC50 (96h) =133 mg/L (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)	-	EC50 (48h) =12.5 mg/L Daphnia magna (OECD 202)		

## 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

## Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Hexamethylene diisocyanate homopolymer 28182-81-2	9.81	3.2
Acétate d'éthyle 141-78-6	0.6	30
Morpholine, 4,4'-(oxydi-2,1-ethanediy)bis-6425-39-4	0.5	3
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène 584-84-9	3.43	-

## 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Hexamethylene diisocyanate homopolymer 28182-81-2	La substance n'est pas PBT/vPvB
Acétate d'éthyle 141-78-6	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
Morpholine, 4,4'-(oxydi-2,1-ethanediy)bis-6425-39-4	La substance n'est pas PBT/vPvB
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène 584-84-9	La substance n'est pas PBT/vPvB
Diisocyanate de 2-méthyl-m-phénylène 91-08-7	La substance n'est pas PBT/vPvB

## 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER BOIS EXTERIEUR PU  
Remplace la version : 14-oct.-2021

Date de révision 14-oct.-2021  
Numéro de révision 8

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
<b>Emballages contaminés</b>	Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.
<b>Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV</b>	15 01 10*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus. 16 03 03* déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses. 16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.
<b>Catalogue européen des déchets</b>	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses 15 01 10*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
<b>Autres informations</b>	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Remarque :** Les informations spécifiées dans cette section peuvent par conséquent ne pas être en accord avec les mentions du document de déclaration dangereuse. Protéger contre le gel. Les descriptions transport mentionnés dans cette section s'appliquent pour des transport en vrac / IBC uniquement, et peuvent ne pas s'appliquer aux produits en conditionnement non-vcac (selon la définition réglementaire).

### Transport terrestre (ADR/RID)

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	UN1133
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	ADHÉSIFS
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	3
<b>Étiquettes</b>	3
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>Description</b>	UN1133, ADHÉSIFS, 3, II, (D/E)
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Sans objet
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	640C
<b>Code de classification</b>	F1
<b>Code de restriction en tunnel</b>	(D/E)
<b>Quantité limitée (LQ)</b>	5 L
<b>Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler)</b>	33

### IMDG

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	UN1133
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	ADHÉSIFS
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	3
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>Description</b>	UN1133, ADHÉSIFS, 3, II, (-4°C c.c.)
<b>14.5 Polluant marin</b>	NP
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>Quantité limitée (LQ)</b>	5 L
<b>N° d'urgence</b>	F-E, S-D

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER BOIS EXTERIEUR PU  
Remplace la version : 14-oct.-2021

Date de révision 14-oct.-2021  
Numéro de révision 8

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Sans objet

## Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1133  
14.2 Nom d'expédition ADHÉSIFS  
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3  
14.4 Groupe d'emballage II  
Description UN1133, ADHÉSIFS, 3, II  
14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet  
14.6 Dispositions spéciales A3  
Quantité limitée (LQ) 1 L  
Code ERG 3L

## **Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

#### **SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

#### **EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	CAS No	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Diisocyanates	--	74

**74** Si le produit est destiné aux utilisateurs industriels ou professionnels avec une teneur globale en monomères diisocyanates  $\geq 0,1\%$  alors l'emballage doit comporter la mention "À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle"

#### **Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER BOIS EXTERIEUR PU  
Remplace la version : 14-oct.-2021

Date de révision 14-oct.-2021  
Numéro de révision 8

## Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5a - LIQUIDES INFLAMMABLES  
P5b - LIQUIDES INFLAMMABLES  
P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

## Substances dangereuses citées par la directive Seveso (2012/18/UE)

Nom chimique	Exigences du seuil minimal (tonnes)	Exigences du seuil maximale (tonnes)
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène - 584-84-9	10	100
Diisocyanate de 2-méthyl-m-phénylène - 91-08-7	10	100

## Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

## Polluants organiques persistants

Sans objet

## Réglementations nationales

### Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Hexaméthylène diisocyanate homopolymère 28182-81-2	RG 62
Acétate d'éthyle 141-78-6	RG 84
Diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène 584-84-9	RG 62
Diisocyanate de 2-méthyl-m-phénylène 91-08-7	RG 62

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau  
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H330 - Mortel par inhalation  
H332 - Nocif par inhalation  
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Légende

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)  
STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)  
Plafond Valeur plafond  
\* Désignation « Peau »

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER BOIS EXTERIEUR PU  
Remplace la version : 14-oct.-2021

Date de révision 14-oct.-2021  
Numéro de révision 8

---

SVHC	Substances très préoccupantes
PBT	Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB	Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC	Catalogue européen des déchets

## Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 14-oct.-2021

## Indication des modifications

**Remarque sur la révision** Sections de la FDS mises à jour, 1, 2.

**Conseil en matière de formation** Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi À PARTIR DU 24 AOUT 2023, UNE FORMATION ADEQUATE EST REQUISE AVANT TOUTE UTILISATION INDUSTRIELLE OU PROFESSIONNELLE

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006**

## **Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**